



École Enfant-Soleil



Important septembre 2023

Chers parents,

Voilà venu le temps de se retrouver! C'est toujours avec une grande joie que nous accueillons vos enfants à l'école Enfant-Soleil et c'est avec beaucoup de cœur que nous nous employons à les accompagner vers la réussite. Cette année, encore, des projets extraordinaires attendent les élèves et toute l'équipe travaille fort pour que ces derniers vivent des expériences hautement positives. Le temps pris pour aider les jeunes et s'informer de ce qui se passe dans leur milieu scolaire joue un rôle important dans leur persévérance. Nous avons besoin de votre appui, de la communauté et de nos partenaires, afin d'aider les jeunes à croire en leur capacité et révéler leur vrai potentiel.

Au nom des enseignants et du personnel de l'école, nous souhaitons à tous nos élèves, ainsi qu'à leurs parents, une année scolaire pleine de réussites et de succès.

Agata Kajl
Directrice

Ouarda Samira Benabdoun
Directrice adjointe

Amandalie Lacorse
Directrice adjointe

Nouvel horaire

Veillez noter que l'école Enfant-Soleil suivra un nouvel horaire en 2023-2024 :

Horaire du primaire	Horaire du préscolaire
Début de la surveillance dans la cour : 7h55	Début de la surveillance dans la cour : 7h55
Début des cours pour le primaire : 8h05	Début des cours pour le préscolaire : 8h23
Début de la pause du dîner : 11h38	Début de la pause du dîner : 11h38
Fin de la pause du dîner : 12h52	Fin de la pause du dîner : 12h52
Fin des cours pour le primaire : 15h23	Fin des cours pour le préscolaire : 15h01
Fin de la surveillance : 15h33	Fin de la surveillance : 15h33

Merci de vous assurer que votre enfant respecte cet horaire.

Dès 8h05 pour le primaire et 8h23 pour le préscolaire, votre enfant doit se présenter au secrétariat pour avoir un billet de retard qui lui permettra de rejoindre le groupe.

Pour les élèves qui mangent le dîner à la maison, le départ se fait à 11h38 et tous doivent être de retour à 12h53.

Assemblée générale des parents

L'assemblée générale pour tous les parents aura lieu le jeudi 21 septembre 2023 de 19h à 20h00 au grand gymnase de l'école Enfant-Soleil. Les détails vous seront envoyés sous peu.

Les possibilités sont nombreuses pour les parents qui souhaitent s'investir dans le milieu scolaire : conseil d'établissement (C.E.), organisme de participation des parents (O.P.P.), comité consultatif des services aux élèves handicapés et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (C.C.S.E.H.D.A.A.), comité de parents du Centre de Services Scolaire Marguerite-Bourgeoys (CSSMB). Présentez-vous à l'assemblée générale pour obtenir des informations.

L'école a également besoin de bénévoles pour diverses activités. Si vous êtes intéressés à participer, n'hésitez pas à nous en informer en communiquant avec le secrétariat au 514-747-3065.

Rencontres parents-enseignant(e)

Les rencontres parents-enseignant(e) pour les parents des élèves du primaire auront lieu **le jeudi 21 septembre 2023** selon l'horaire suivant :

- **1^{re} année, 2^e année, 3^e année et groupe 910** : de 18h00 à 18h45
- **4^e année, 5^e année, 6^e année, groupe 591/691, groupe 920 et groupe 930** : de 19h15 à 20h00

Vous recevrez les détails (groupe, local) via le titulaire de votre enfant.

Paiement des fournitures scolaires

Vous recevrez l'état de compte pour les fournitures scolaires par courriel dans les meilleurs délais. Nous encourageons fortement le paiement par Internet. Les modalités sont jointes à l'état de compte.

Si vous êtes dans l'impossibilité de faire un paiement Internet, vous devez vous présenter à l'école, aux moments indiqués plus bas, avec le montant exact en argent ou un chèque fait à l'ordre de l'école Enfant-Soleil. Vous devez indiquer le nom de votre enfant et son groupe à l'endos.

Paiement en argent ou par chèque :

Mercredi 20 septembre	16h à 19h
Jeudi 21 septembre	16h à 19h

Mesures de sécurité

Par mesure de sécurité, les cours d'école sont accessibles aux élèves et au personnel seulement. Il est défendu à toute autre personne d'y entrer sans l'autorisation de la direction.

Prenez note qu'aucun adulte n'est autorisé à circuler dans l'école. Aucun parent ne doit venir chercher son enfant par la porte principale au dîner ou à la fin des classes. Cette porte est réservée aux urgences. Merci de votre collaboration!

Portail Mozaïk

Vous trouverez toute l'information relative au dossier de votre ou de vos enfants sur le portail Mozaïk, une plateforme de communication entre les parents et l'école:

- la gestion des absences
- les résultats scolaires (première communication, bulletins)
- les états de compte et les relevés fiscaux

Pour obtenir de l'aide sur la connexion, vous pouvez consulter la capsule vidéo explicative accessible par ce lien : https://www.youtube.com/watch?v=h0i89Z5hZPA&list=PLgVcq_pXyu-IPvwvUXxfNblye7Lg_9X7a&index=36

Communication et absence

Il est important de signaler le retard ou l'absence de votre enfant en précisant son nom, son groupe repère (ex : groupe 010) ainsi que le motif de son absence. Vous pouvez, en tout temps, le faire via la plateforme Mozaïk. Pour l'instant, vous pouvez aussi laisser un message au secrétariat (514-747-3065, poste 0). Si votre enfant fréquente le service de garde, veuillez aussi laisser le message au poste 2.

Nous vous demandons de respecter le calendrier scolaire dans votre planification des activités familiales. Les journées pédagogiques sont d'excellents moments pour prendre des rendez-vous importants (dentiste, médecin, etc.).

Il est important de communiquer avec l'enseignant(e) de votre enfant pour toute ambiguïté ou interrogation à la suite d'un événement ou incident survenu à l'école. La direction demeure aussi à votre disposition.

Nous vous demandons de vérifier chaque soir le sac d'école de votre enfant. Veuillez retourner dès le lendemain toute communication ou tout document avec votre signature.

Envoi de documents

Veuillez prendre note que dorénavant, l'ensemble des communications se feront par courriel. Toutefois, si vous préférez recevoir une copie papier des communications de l'école, vous pouvez communiquer avec le secrétariat. Les documents seront remis à votre enfant. N'oubliez pas de nous aviser de tout changement à votre adresse courriel.

Aussi, merci de renvoyer les fiches de renseignements envoyés à la maison dans les meilleurs délais afin que nous puissions compléter le dossier de votre enfant.

Code de vie

À l'école Enfant-Soleil, notre code de vie est un guide du vivre ensemble. Afin de vivre en harmonie dans un milieu sain et sécuritaire, propice aux apprentissages, l'élève a la responsabilité de le respecter en tout temps et en tout lieu. En ce sens, **le personnel de l'école s'engage à intervenir avec vigilance et bienveillance.**

Le code de vie et le projet éducatif s'appuient sur trois valeurs: le **Respect**, la **Bienveillance** et le **Dépassement de soi**.

Nous travaillons de façon à développer des comportements en lien avec les valeurs du code de vie chez vos enfants.

Au mois de septembre, tous les élèves (préscolaire 4 et 5 ans, primaire et les groupes d'accueil) auront à relever le défi : « J'agis **de façon respectueuse par mon attitude, mes gestes et mes paroles.** » Nous comptons sur votre collaboration pour la lecture du code de vie de l'école avec votre enfant.

Plan de santé et bien-être

À l'école Enfant-Soleil, toute manifestation de violence ou d'intimidation est proscrite en tout temps, et ce, quel que soit le moyen utilisé, y compris les manifestations ayant lieu par l'intermédiaire de médias sociaux. Tel que prévu dans la Loi sur l'instruction publique (LIP), l'école met en application un plan de santé et bien-être, incluant les moyens à mettre en place afin de promouvoir un climat sain. Celui-ci inclut notamment des mesures de prévention visant à contrer toute forme d'intimidation ou de violence.

Politique d'alimentation

Nous demandons aux parents de ne mettre aucun aliment sucré dans la boîte à lunch de leur enfant. De plus, nous n'acceptons pas les noix et les arachides puisque plusieurs enfants et adultes de l'école souffrent d'allergies alimentaires. Finalement, nous n'acceptons pas qu'un enfant apporte de la nourriture à partager (exemple : gâteau d'anniversaire).

Lait et collation

Le programme de lait débutera dans la semaine du 18 septembre 2023. Les élèves recevront un berlingot de lait 3 fois par semaine. Ils recevront également une collation du mardi au vendredi (date à venir). En attendant, vous pouvez fournir une collation à votre enfant pour le matin et l'après-midi (si vous le désirez).

Service de garde

Les parents utilisateurs du service de garde le matin et après les classes doivent reconduire leur enfant à la porte du service de garde et l'attendre à l'extérieur. Nous devons limiter les entrées dans l'édifice. Nous vous remercions de votre collaboration.

Nous vous rappelons qu'il y a une date limite pour inscrire votre enfant au service de garde afin qu'il puisse le fréquenter lors des journées pédagogiques. Lors de la journée pédagogique du 22 septembre prochain, le service de garde sera ouvert et les parents qui désirent inscrire leur enfant aux activités ont jusqu'au lundi 11 septembre 2023.

Une collation sera offerte aux élèves inscrits au service de garde lundi, mercredi et vendredi.

Mesure alimentaire

Les familles acceptées au programme de la mesure alimentaire ont été rejointes. Les enfants du primaire de ces familles ont reçu le repas à partir du 31 août 2023. Pour le préscolaire, les repas débuteront le 7 septembre 2023. Veuillez noter que certains dossiers sont toujours à l'étude. Les enfants de ces familles doivent se présenter à l'école avec une boîte-repas pour l'instant. À titre informatif, les parents qui n'ont pas remis de preuves de revenu doivent le faire avant l'étude du dossier.

Il reste des places pour la mesure alimentaire (repas chauds). Pour les modalités d'inscription, veuillez communiquer avec Mme Lina Hassoun, technicienne du service de garde, au 514-747-3065 poste 2.

Service de traiteur

Un service de traiteur sera offert à tous les élèves qui dînent à l'école cette année. Le service débutera dès le 11 septembre 2023 au coût de 5,25\$ par repas. Les menus seront disponibles par période de 2 mois et la commande se fait en ligne : <https://repasecole.com>

Méthode de commande :

- Créez votre compte ou connectez-vous avec votre adresse courriel
- Cliquez sur « mon profil » pour enregistrer les informations sur votre enfant et indiquer son groupe-classe
- Pour faire le choix de repas, cliquez sur « passer une commande »
- Sélectionnez l'enfant, la période et le mode de paiement
- Cliquez sur « afficher le calendrier des menus ».
- Sélectionnez les repas que vous désirez et par un simple clic, passez à la caisse!

Oublis

L'élève qui a oublié son matériel à l'école ne pourra pas revenir le chercher après les heures de classes. L'enfant doit prendre ses responsabilités et assumer les conséquences de ses gestes.

